

Cyclo Camping en Baronnies Provençales

Séjour ACT 2022

Montbrun les Bains, village médiéval, petite cité thermale de la Drôme Provençale, plus beau village de France et BPF de la Drôme sera notre point de départ et de retour afin d'enchaîner avec le séjour Autour du Ventoux pour ceux qui le souhaitent au Camping « Le Pré des Arbres » pour les deux séjours. **Particularité à noter** : le faible nombre d'emplacements du camping ne permet pas d'immobiliser en garage mort les places nécessaires pour la durée de la cyclo camping. Aussi, en accord avec le camping, la municipalité nous met à disposition un terrain entre le camping et les pompiers (mais hors du camping), sur lequel il sera possible d'y entreposer en garage mort les camping-cars, véhicules et caravanes.

PROGRAMME :

Accueil des participants le samedi après-midi 21/5 et retour au camping de Montbrun le vendredi 27/5 au soir. Samedi 28/5 sera, pour ceux qui le souhaitent, une journée de repos au cours de laquelle on pourra profiter de Montbrun.

ETAPES :

Dimanche 22/5 : Montbrun → Sainte Jalle Camping municipal Les Cigales OPENRUNNER N°13609930

Lundi 23/5 : Sainte Jalle → Rosans Camping municipal Sainte Catherine OPENRUNNER N°13610072

Mardi 24/5 : Rosans → Rosans Camping municipal Sainte Catherine OPENRUNNER N°13618392

Mercredi 25/5 : Rosans → Séderon Camping municipal les Biaux OPENRUNNER N°13618471

Jeudi 26/5 : Séderon → Séderon Camping municipal les Biaux OPENRUNNER N°14440419

Vendredi 27/5 : Séderon → Montbrun OPENRUNNER N°13618521

Camping : Ne pas réserver aux campings, nous collectons les réservations pour les communiquer globalement à la direction. Le règlement se fera collectivement auprès des campings.

**Bulletin d'inscription à retourner par mail à denis.boissez@laposte.net ou par courrier à Elisabeth et Denis BOISSEZ
120 chemin de la Durande 13400 AUBAGNE (06 85 08 11 30)**

Nom(s)/prénom(s) :

téléphone :

Date d'arrivée à Montbrun :

Date de départ de Montbrun :

Camping-car :

Caravane :

Tente :

Observations :

Les organisateurs de l'ACT –TCF déclinent toute responsabilité en cas d'accident mettant en cause un vélo ou tandem à assistance électrique non conforme à la législation en vigueur.